

Compte-rendu du 24 septembre 2009

« UN JARDIN BOTANIQUE, UN HERBIER, POUR QUOI FAIRE ? »

Informations sur l'évènement	
Lieu	Serre froide du Jardin Botanique de Strasbourg
Organisateur / Animateur	Myriam GLOPPE
Intervenants	Frédéric TOURNAY, conservateur du Jardin botanique et responsable des collections / Michel HOFF, conservateur de l'Herbier de l'Université.
Nombre de participants	30

Monsieur Roger MIESCH, directeur du Jardin botanique a été sollicité pour participer aux Assises de la Culture organisées par la ville de Strasbourg. Un Café-culture a été mis en projet sur le thème de la biodiversité. Le Café-culture a commencé à 17H30. Madame GLOPPE, conseillère municipale et communautaire, ouvre la séance et rappelle le sujet : **Un Jardin botanique, un Herbier, pour quoi faire ?**

Telle était la question posée à Messieurs Frédéric TOURNAY, conservateur du Jardin botanique et responsable des collections et Michel HOFF conservateur de l'Herbier de l'Université.

Rappels et constats

Un Jardin botanique est un rassemblement de plantes nommées, étiquetées, rassemblées dans des collections dans un lieu donné (à Strasbourg 6 000 espèces sur trois hectares et demi). Héritiers des jardins des simples du Moyen-Age, les Jardins botaniques se sont développés à partir du XVI^e siècle pour accueillir les plantes récoltées lors des grandes expéditions. Ils ont maintenant pour vocation de constituer des collections de plantes du monde entier pour les exposer au public et soutenir les actions de conservation des plantes menacées d'extinction. Organisés en réseaux ils s'échangent des graines de façon gratuite et non marchande.

La convention de Rio (1992) sur la biodiversité en interdit l'usage commercial, le pays d'origine reste propriétaire de ses plantes pour éviter tout pillage. Ces plantes vivantes, originaires de tous les continents, ont une traçabilité, leur origine est connue. Quand il s'agit d'espèces menacées, le Jardin botanique joue le rôle de conservatoire (exemple *Ruizia cordata* originaire de la Réunion, cultivé dans la serre tropicale, son sauvetage a eu lieu par sa mise en culture dans différents jardins.) Le Jardin botanique est un outil parfait pour l'éducation des générations futures, la sensibilisation à la préservation de la biodiversité (2010 sera l'année de la biodiversité).

Un Herbier est un ensemble de collections de plantes séchées. Chaque plante est fixée sur un carton et est associée à une étiquette avec son nom, son origine géographique, la date et le nom du collecteur, etc. L'Herbier de Strasbourg rassemble plusieurs collections : une collection mondiale, appelée Herbier général, l'Herbier d'Alsace qui rassemble les plantes régionales, des collections sur des groupes taxonomiques (herbiers des fougères, des mousses, des lichens) et des collections de botanistes (Herbier Mantz, Herbier Muhlenbeck, Herbier Schlumberger, etc.). Tous les spécimens des Herbiers sont rangés par famille, par genre et par espèce. L'Herbier de Strasbourg est le deuxième de France en ce qui concerne les algues, fougères et mousses et le cinquième par le nombre de ses spécimens (environ 450000).

La partie la plus importante scientifiquement est la collection des « échantillons types ». Ce sont les spécimens qui servent de référence aux noms latins des plantes et qui ont servis à la description de nouvelles espèces. L'un des rôles de l'Herbier est aussi de servir de référence pour une plante donnée, il permet notamment de vérifier les dénominations.

L'Herbier d'Alsace, par exemple, donne une bonne représentation de la richesse floristique et de la biodiversité régionale. Son étude permet d'identifier les espèces menacées. L'Herbier de Strasbourg a été exploité pour rédiger le Livre Rouge des espèces menacées en Alsace). L'Herbier est aussi un lieu de travail pour les chercheurs, les étudiants et les botanistes amateurs. Il intervient également dans la diffusion des connaissances. L'Herbier va prochainement déménager dans une autre structure, plus spacieuse mais qui nécessitera de nouveaux matériels de rangement avec la mise en place d'une nouvelle bibliothèque, etc.

Les questions de la salle ont surtout porté sur l'inventaire permanent des plantes patrimoniales, des sites de la flore indigène spontanée, les échanges avec le conservatoire des sites alsaciens, de la biodiversité dans son ensemble (faune et flore).

Evocation des problèmes actuels

La serre de Barry (classée monument historique) est le seul vestige des immenses serres de 1884 détruites par la grêle en 1958. Ses fondations posent des problèmes de sécurité, de ce fait elle est interdite de visite au public au grand regret de tous, elle abrite des plantes aquatiques et, au dire d'une participante est le joyau du jardin, un mécénat serait le bienvenu !

Il existe en France une dizaine de Conservatoires Botaniques Nationaux (CBN) dont le cahier des charges prévoit plusieurs missions :

- connaissance de la flore : recenser les espèces et déterminer leur distribution actuelle et passée

- préservation des espèces menacées : définition des plans de conservation « in situ » et constitution de collections « ex situ »

- diffusion des connaissances auprès des collectivités territoriales pour leur désigner les zones occupées par les espèces protégées et auprès du grand public pour le sensibiliser aux problèmes de conservation de la nature.

L'Alsace est la seule région qui ne possède pas de Conservatoire Botanique National. La demande d'habilitation nationale doit être portée par des instances locales (le Conseil Régional dans le cas de l'Alsace) devant une commission nationale qui décide de l'habilitation.

Vers 19 heures, le pot de l'amitié a permis de continuer les conversations et de clore cet échange fructueux témoin du souci de chacun de préserver cette richesse historique, culturelle et scientifique que représente le Jardin botanique et l'Herbier pour la ville de Strasbourg.